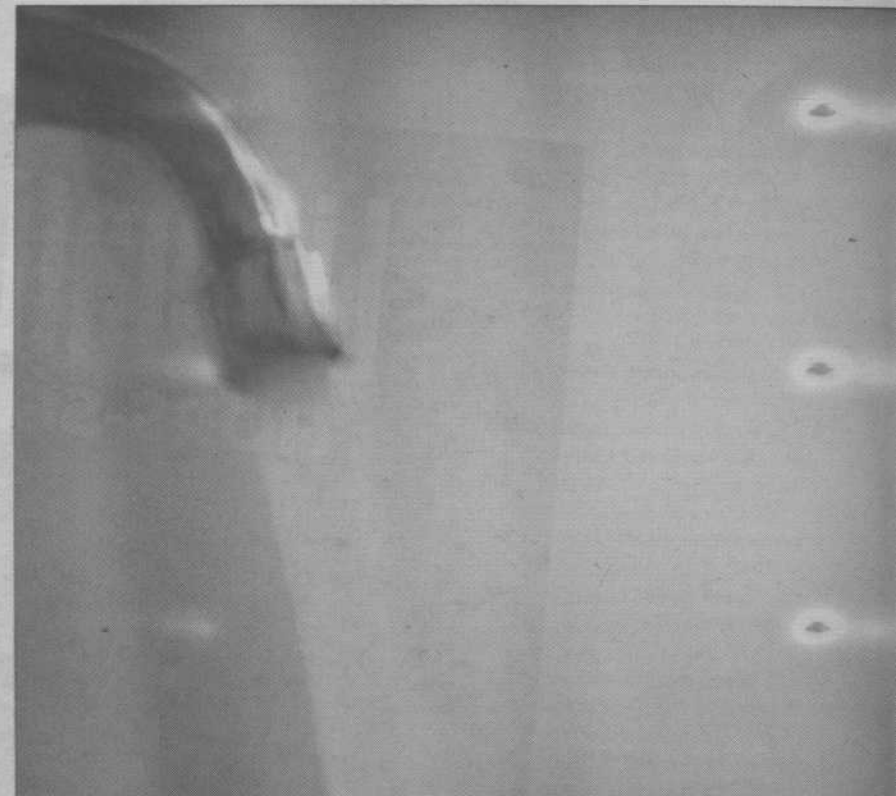


L'Est parisien privé d'eau publique

Contrairement à Paris qui a su monter sa propre régie publique, plusieurs villes de banlieue ont dû revenir dans le giron de Veolia.



La queue basse, la banlieue rouge - devenue rose - vient de réintégrer le Syndicat des eaux d'Ile-de-France (Sedif), qui délègue au privé sa distribution en région parisienne. En contradiction avec le programme électoral du PS ou du PC, qui milite pour le retour en régie municipale de la gestion de l'eau (1). Fin décembre, André Santini, député-maire Nouveau Centre d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) et inamovible président du Sedif,

Au printemps 2010, Santini renouvelait le bail du Sedif avec Veolia pour douze ans

saluait - ironiquement? - «le sens du réalisme et du pragmatisme des élus locaux» de gauche, «qui n'ont pas voulu s'engager dans une aventure incertaine» en se passant des très chères prestations de Veolia.

PROMESSE. Le Sedif, regroupant 144 communes de la banlieue parisienne, est le premier marché d'eau en France, bastion historique depuis 1923 de l'antique Générale des eaux. Elle y a toujours fait son beurre, avec un mètre cube facturé moitié plus cher qu'à Paris. Au printemps 2010, Santini renouvelait le bail avec Veolia pour douze ans, contre la promesse d'une baisse de 20% du prix de l'eau. Trop peu et trop tard, jugent alors une dizaine de mairies de gauche. De Montreuil à Saint-Denis, en passant par Bobigny, Les Lilas ou Bagnolet, regroupant 400 000 habitants (soit 10% des usagers du Sedif), elles

décident de constituer une sous-communauté urbaine en charge de la distribution de l'eau, baptisée Est Ensemble. Objectif affiché? En finir avec la délégation au privé. Ce n'est pas si fréquent: des élus socialistes et communistes qui décident d'appliquer localement leur programme national - en matière d'eau, leur

ENQUÊTE

main droite ignore généralement ce que fait leur main gauche... Las. Six mois plus tard, la majorité d'Est Ensemble vient de voter sa réintégration au sein du Sedif. Officiellement pour se donner le temps de «mener toutes les études nécessaires pour construire d'ici à 2012 une régie publique de l'eau» au sein de la proche couronne parisienne. Sauf que son président, Bertrand

Kern, maire PS de Pantin, n'avait même pas pris le temps de rencontrer son homologue parisien, Bertrand Delanoë, qui a monté sa propre régie municipale en boutant Veolia et Suez hors de la capitale. Bertrand Kern, lui, s'est borné à commander un rapport à un bureau d'études, qui a conclu trop vite qu'Eaux de Paris n'aurait pas les capacités d'alimenter Est Ensemble. Un rapport qui se plante de surcroît sur le nouveau tarif parisien (1,35 euro le m³ d'eau potable au lieu de 1,04) par rapport au prix de Veolia via le Sedif (réduit de 1,73 à 1,41 lors du renouvellement de sa concession). Dans le secteur de l'eau, l'alternative privé-public est très idéologique. Mais aussi très comptable. Les régies publiques facturent moins cher que les délégataires privés. Sur un prix moyen de 3,39 euros le m³ (1,51 pour l'eau potable, 1,35 pour l'assainissement et

0,53 de redevances), le public est moins cher de 57 centimes. Mais les partisans du privé font valoir, selon une récente étude, que cet écart s'est réduit de 10 centimes entre 2004 et 2008...

«CONTORSIONS». La dernière réunion du bureau d'Est Ensemble, ratifiant le retour dans le giron du Sedif, a été houleuse. Sa direction a pris l'initiative de convoquer des vigiles afin de tempérer l'ardeur des militants altermondialistes ayant pris l'habitude de s'y inviter. Bilan: une élue blessée. Un élu opposé à Veolia résume l'enjeu: «La création de notre communauté d'agglomération était un appel à dépasser les postures strictement administratives et gestionnaires, voire défaitistes ou capitularistes. Adhérer au Sedif pour en sortir dans deux ans va nécessiter des contorsions pour expliquer qu'on souhaite faire demain ce qui est possible de faire tout de suite et qui sera irréalisable ultérieurement.» Car André Santini, le patron du Sedif, a fort bien manœuvré. Il a d'abord menacé de couper l'eau aux communes dissidentes («la convention provisoire passée entre Est Ensemble et le Sedif n'ayant pas vocation à se pérenniser»). Puis il les a arrimés à son paquebot: une sortie du Sedif ne pouvant se faire qu'au cas par cas. Plus au sud, deux communes, Grigny et Viry-Châtillon, ont toutefois franchi le Rubicon et quitté le Sedif: «Nous n'avons pas voulu repartir pour douze ans avec Veolia.» Leur nouvelle régie municipale affiche une baisse de 37% du prix de l'eau. Quand on veut, on peut. ♦

(1) La convention du PS sur l'égalité réelle dénonce «l'oligopole» des marchands d'eau et promet de «soutenir les collectivités [...] qui s'engagent dans la voie du retour en régie publique».

REPÈRES

LE SEDIF

Le syndicat des eaux d'Ile-de-France est le plus grand service d'eau du pays. Il délègue au privé Veolia la distribution quotidienne de 800 000 m³ à 4 millions d'habitants et est présidé par André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux.

LA FIN D'UNE SCISSION

La communauté d'agglomération Est Ensemble (CAEE), créée en janvier 2010, comprend 9 communes à l'est de Paris et 400 000 habitants (soit 10% du Sedif). Après des désirs d'émancipation, elle vient de voter sa réintégration au sein du Sedif.

Remunicipalisation

Deux tiers des municipalités (65,7%) gèrent l'eau via une régie municipale, les autres déléguant au privé. Il s'agit surtout de petites mairies: rapporté

à la population, seulement 48% des usagers ont un opérateur public. Depuis 2004, 300 communes ont remunicipalisé leur distribution d'eau.

2,93

euros, c'est le prix TTC du mètre cube d'eau à Paris au 1^{er} janvier.

Il se décompose en trois: 36,3% pour les services de fourniture et de distribution de l'eau potable; 33,4% pour les services d'assainissement et 30,3% de taxes (TVA) et redevances (pollution, modernisation...).

«L'eau à Paris est déjà à un prix très inférieur à ce qu'elle est dans la métropole. Nous avons fait le pari du service public de l'eau, ça marche bien. Je veux que dès 2011, les Parisiens aient un bénéfice de ce bon travail.»

Bertrand Delanoë mercredi



Après avoir été déboutée face à un autre film, la société française poursuit en diffamation le documentaire «Water makes money».

Suez bataille pour son image

Les marchands d'eau ne veulent plus rien laisser passer. Désormais, ils attaquent systématiquement les altermondialistes remettant en cause la délégation au privé de la gestion de l'eau. Suez vient ainsi de porter plainte contre le documentaire *Water Makes Money*, très militant, qui l'accuse de «transformer les usagers en vaches à lait» et fait salle comble depuis trois mois dans les cinémas d'art et d'essai. Présage ? Le tribunal de Paris vient de débouter Suez, qui avait porté plainte contre un précédent documentaire, *Pour l'amour de l'eau*. Diffusé fin 2008 sur Arte, celui-ci revenait sur les déboires de la compagnie française en Amérique latine. Après une polémique commerciale, l'Argentine et la Bolivie ont rompu leurs contrats avec la société.

«**Rivière rouge**». «C'est la première fois que nous attaquons en diffamation, soulignait l'avocate, M^e Marion Barbier, lors de l'audience fin 2010, la question de la privatisation de l'eau peut se poser, mais Suez est présenté dans le documentaire

d'Arte comme un diable épouvantable, une société prédatrice, polluante, peu soucieuse de ses engagements. On voit une rivière rouge sang : Suez empoisonne les petits enfants ! La dose de mensonge est obscène.»

L'avocat du producteur, M^e William Bourdon, plaide la libre critique : «OK, ce n'est pas un documentaire du CNRS mais un film de parti pris. Si les militants ne peuvent plus faire le procès en avidité d'une multinationale ! Le privé est longtemps apparu comme une martingale, c'est un juste retour de bâton. Les grandes entreprises de l'eau communiquent volontiers sur leur philanthropie, en font un enjeu de relation publique. Mais comme leur principal objectif est de faire un maximum de profit, il y a carambolage.»

Le tribunal a renvoyé Suez dans les cordes : «Le traitement et la distribution d'eau sont présentés comme particulièrement déficients, ce qui ne constitue qu'une libre appréciation, certes très critique, des prestations et services d'une entreprise.» Et à sa susceptibilité : «Les apprécia-

tions, même excessives, touchant les produits ou les services d'une entreprise industrielle ou commerciale sont libres.» Diffusé uniquement sur Arte, puis boycotté de fait par peur des représailles de Suez, ce documentaire va peut-être retrouver une seconde vie.

Eau pour tous. Les multinationales préparent leur Forum mondial de l'eau, en 2012 à Marseille, comme une opération de communication sur leur engagement citoyen. Il y sera question de l'eau pour tous... Ses participants pourront méditer le cas bolivien, évoqué au tribunal. L'avocat de Suez affirme que «grâce à [eux], 400 000 personnes ont accès à l'eau potable», alors que selon le documentaire, «200 000 personnes ne sont pas raccordées au réseau». La défense de la compagnie rétorque que «ce n'est pas [leur] responsabilité contractuelle.» Pour un dirigeant local interrogé dans le film, «il faut changer les mentalités, que les gens comprennent qu'ils doivent payer pour l'eau».